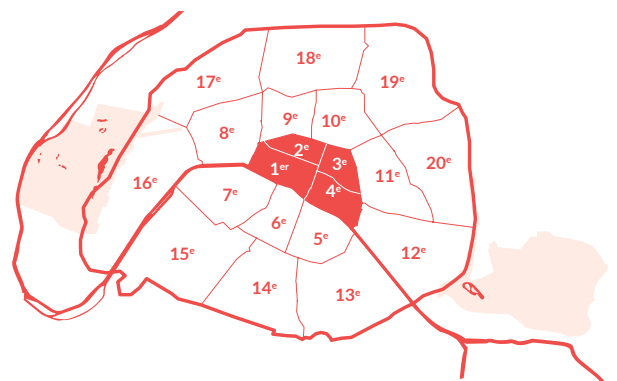


CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une ambition au service du territoire parisien



PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DE PARIS CENTRE



SUMMARY

| | |
|---|-----------|
| PRÉAMBULE | 4 |
| Préambule général | 4 |
| Présentation de la dynamique CTG | 4 |
| Le projet social de territoire : une déclinaison à l'échelle locale | 5 |
| Approche méthodologique pour l'élaboration des PST | 6 |
| LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : DÉCLINAISON SUR PARIS CENTRE | 8 |
| Les instances mises en place pour l'élaboration du PST Paris Centre | 8 |
| Les étapes de la construction du PST Paris Centre | 9 |
| PARIS CENTRE EN CHIFFRES | 11 |
| Les principales caractéristiques de Paris Centre | 11 |
| LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION | 16 |
| Le choix des trois axes des interventions prioritaires | 16 |
| Axe 1 : Lien social, cadre de vie et participation citoyenne | 16 |
| Axe 2 : Jeunesse | 18 |
| Axe 3 : Parentalité | 21 |
| LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE | 23 |
| LE PLAN D'ACTIONS | 24 |
| ANNEXES | 25 |
| Annexe 1 - Fiches actions | 26 |
| Annexe 2 – La population de Paris Centre et de Paris | 44 |
| Annexe 3 – Des données de diagnostic liées aux principaux équipements et structures dans Paris centre | 45 |
| Annexe 4 - La population allocataire de Paris Centre et de Paris | 46 |
| Annexe 5 – Les ressources | 47 |
| Annexe 6 – Les partenaires | 48 |

PRÉAMBULE

Préambule général

Conformément aux orientations de sa Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog), la Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris s'engage à développer une offre d'équipements et de services de qualité en direction des familles. Afin de proposer des réponses au plus près des besoins des familles et des territoires, elle développe et met en œuvre des interventions de proximité la conduisant à jouer un rôle d'investisseur social en favorisant la participation et l'autonomie des familles.

La Ville de Paris porte une politique sociale ambitieuse. Plaçant la qualité du service et la lutte contre les inégalités au cœur de ses préoccupations, elle met en œuvre et soutient des actions en direction des familles parisiennes dans un souci constant d'adaptation, d'accessibilité et de proximité.

En signant une Convention Territoriale Globale (CTG), la collectivité parisienne et la Caf de Paris visent à consolider et conjuguer leurs politiques d'investissement social dans un objectif global de développement social du territoire parisien, mobilisateur pour l'ensemble de leurs partenaires.

Présentation de la dynamique CTG

La CTG est une démarche de partenariat politique et stratégique qui permet de mobiliser les moyens de la Caf et de la Ville de Paris au service d'une réponse globale aux besoins repérés sur les territoires. Cette démarche qui a été expérimentée puis généralisée par la COG 2018-2022 devient le nouveau cadre partenarial entre la Ville et la Caf. Elle sera signée à l'issue du conseil de Paris du mois de novembre 2023.

La CTG signée entre la Caf et la Ville de Paris comprend les éléments et objectifs arbitrés au niveau central, et qui ont vocation à s'appliquer dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire parisien (exemple : création de places en crèche, ouverture et conditions de financement des centres sociaux, actions actuellement financées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, etc.). Afin d'approfondir l'approche territoriale, notamment portée dans le cadre de projets structurants comme « la ville



du quart d'heure » ou le « Paris de l'action sociale », chaque arrondissement parisien élabore un projet social de territoire en cohérence avec les enjeux de la CTG parisienne.

La CTG et les actions portées par les PST dans chaque arrondissement intègrent et déclinent localement les orientations stratégiques des autres conventions départementales (ex/ schéma parisien des services aux familles ; schéma départemental de l'animation de la vie sociale ; Projets éducatifs de territoire) ou locales (ex/ contrats jeunesse d'arrondissement). Elles sont déployées en complémentarité avec ces derniers, en prenant en compte également les offres des agences Familles-Partenaires de la Caf (Finlay, Jaurès ex-Laumière, La Chapelle et Nationale) et des espaces parisiens des solidarités.

Les actions des PST ont permis d'alimenter les grands axes stratégiques de la CTG parisienne.

Le projet social de territoire : une déclinaison à l'échelle locale

La CTG est déclinée, à l'échelle de l'arrondissement, en Projets Sociaux de Territoire (PST). Les PST correspondent à des plans d'actions locaux établis sur la base d'un diagnostic local partagé et visent à mettre en place des actions transversales et innovantes au service du développement des territoires et répondant à des besoins identifiés comme non couverts durant la phase de diagnostic.

Au vu du diagnostic, les équipes locales de la Caf et de la Ville de Paris élaborent le projet social de territoire en priorisant 3 axes de travail parmi les 7 thématiques suivantes :

- Petite enfance,
- Enfance,
- Jeunesse,
- Parentalité,
- Lien social, cadre de vie et participation citoyenne,
- Sport, loisirs, vacances,
- Insertion et accès aux droits

Pour chacun des 3 axes, le PST retient 3 actions, déclinées sous forme de fiches actions indiquant le pilote, les partenaires, la durée, les modalités de son financement, les indicateurs de réussite et les critères d'évaluation. Ces actions peuvent notamment couvrir les champs de la parentalité ; de l'amélioration de l'accès aux droits ou l'inclusion numérique ; de la mise en réseau de partenaires pour mener des actions territorialisées ; de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ou de l'optimisation de l'accès à la citoyenneté des jeunes...

Les PST peuvent également utilement intégrer un rappel de l'existant et des actions déjà mises en œuvre sur le territoire sur les problématiques retenues.

Approche méthodologique pour l'élaboration des PST

› **Cadrage général**

Afin d'élaborer le PST, les services territorialisés de la Caf et de la Ville de Paris prennent appui sur les éléments de diagnostic territorial et dégagent 3 axes de travail prioritaires parmi les 7 thématiques proposées. Ces axes sont présentés pour validation au maire d'arrondissement.

Ils élaborent ensuite 3 propositions d'actions pour chacun des 3 axes, en lien avec les partenaires locaux, associatifs et institutionnels concernés. Les fiches actions issues de ces travaux font l'objet d'une présentation finale au maire et aux élus d'arrondissement.

› **Méthodologie**

Afin d'élaborer le PST, la Caf et les services co-pilotes de la Ville de Paris : la Direction des Solidarités (DSOL) en lien avec les autres directions de la Ville, Direction de la Famille et de la Petite Enfance (DFPE), Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), Direction des Affaires Scolaires (DASCO) se sont entendus sur une méthodologie prenant appui sur un diagnostic territorial pour dégager des axes prioritaires pour l'arrondissement compte tenu des besoins spécifiques du territoire et bâtir sur cette base un plan d'actions resserré autour d'une dizaine de projets concrets (environ 3 par axes retenus).

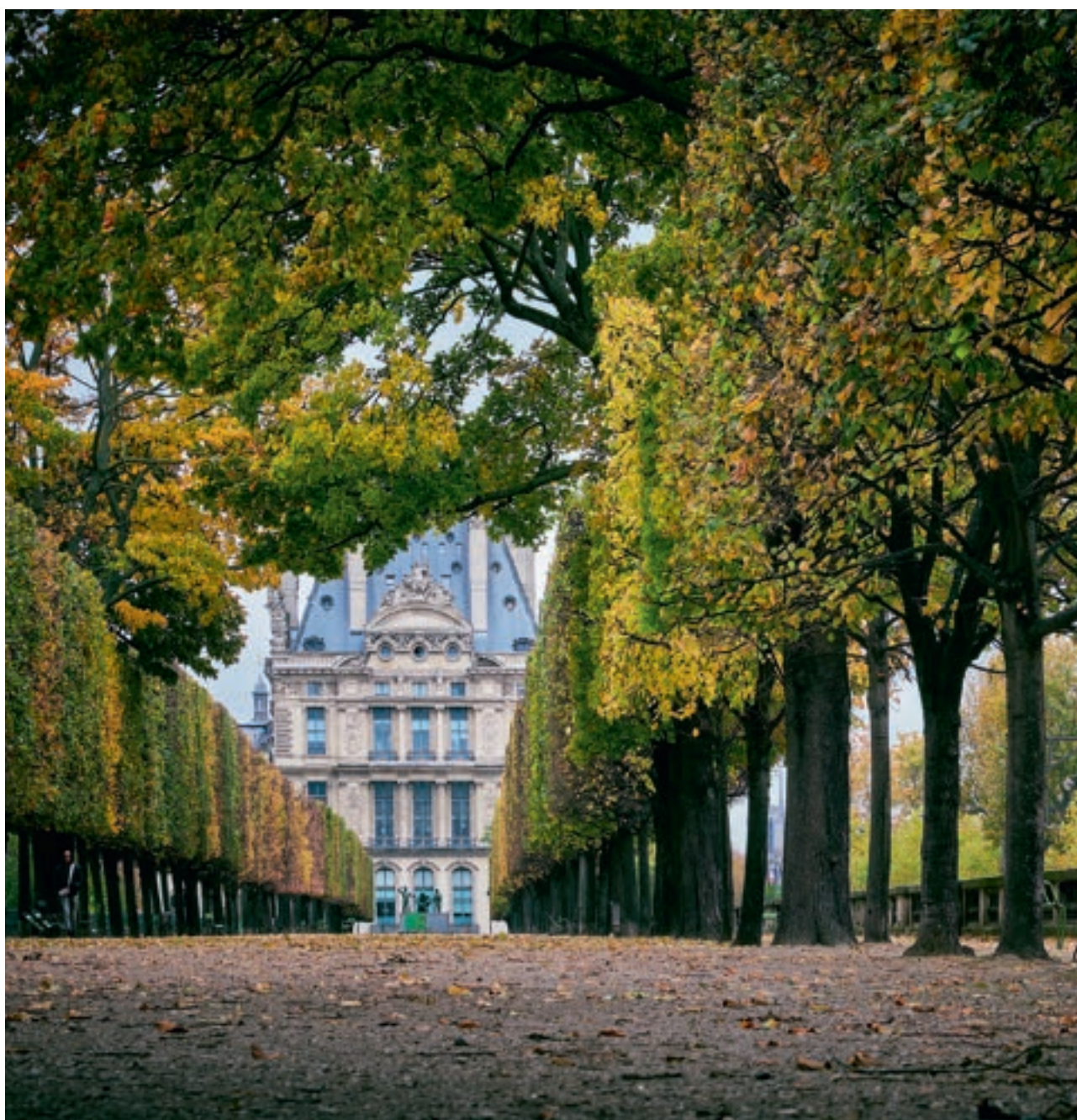
Le diagnostic territorial est élaboré en mettant en commun les données recueillies par la Caf et par les directions co-pilotes de la Ville de Paris.

Trois axes de travail prioritaires sont validés avec le Maire d'arrondissement sur la base de ce diagnostic.

Le plan d'actions est élaboré en associant l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux impliqués dans les axes prioritaires retenus.

› Instances d'élaboration du PST

Un groupe de coordination de l'élaboration des PST réunissant les copilotes (Caf, DSOL) et les représentants des autres directions de la Ville concernées (DFPE, DJS, DASCO ...). Un comité de pilotage (Copil) local constitué à l'initiative du groupe de coordination et réunissant la mairie d'arrondissement, la direction de la Caf et les directions de la Ville concernées, ainsi que les représentants des partenaires impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions.





LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : DÉCLINAISON SUR PARIS CENTRE

Les instances mises en place pour l'élaboration du PST de Paris Centre

LA COORDINATION ET LE PILOTAGE

Un groupe de coordination de l'élaboration du PST réunissant dans un premier temps les deux copilotes (la Caf de Paris, DSOL), puis également les directions de la ville suivantes : DFPE, DJS, DASCO.

Un comité de pilotage (Copil) local constitué de l'équipe de direction de la Caf et de son responsable de territoire, de la Direction des Solidarités à l'échelle centrale (Sous-direction des territoires) et locale (Espace parisien des Solidarités de Paris centre), de la mairie de Paris Centre, et des représentants des directions de la collectivité parisienne concernées par la CTG (la Sous-direction de la jeunesse, service des projets territoriaux et des équipements pour la DJS, la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) pour la DASCO et la DFPE).

> **Le 7 avril 2022** : première réunion de lancement de la dynamique PST Paris Centre.

> **Le 14 septembre 2022** : présentation des éléments de diagnostic et des axes de priorisation à la mairie d'arrondissement et validation des 3 axes d'intervention suivants pour Paris Centre :

1. Lien social, cadre de vie et participation citoyenne
2. Jeunesse
3. Parentalité

> **Le 3 octobre 2022** : réunion de présentation et ateliers participatifs avec les acteurs de terrain. (Cf. Annexe n°4)

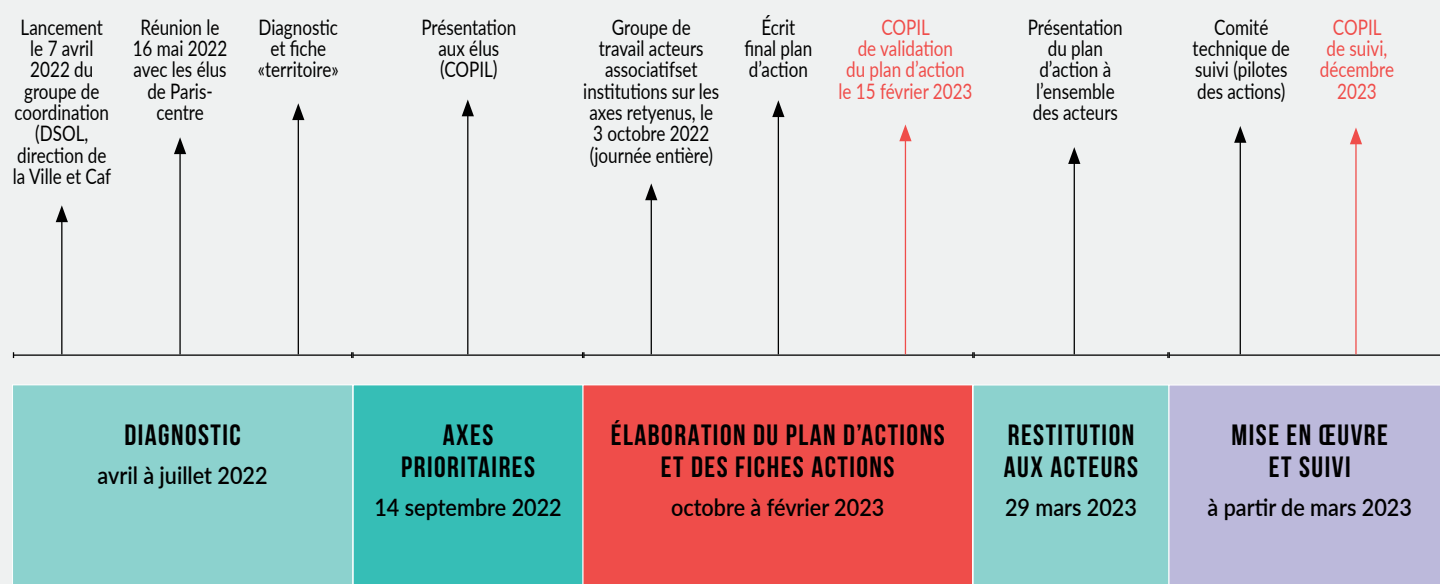
> **Le 15 février 2023** : Présentation du plan d'action par les membres du Copil Local à la mairie de Paris Centre et validation finale.

Un pilotage dynamique et en continu de la démarche doit ensuite être mis en place en prévoyant une réunion du Copil une fois par an avec pour objectifs l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions, et l'actualisation du diagnostic, le lancement de nouvelles actions si de nouveaux besoins sont identifiés sur le territoire.

LA PARTICIPATION DES ACTEURS DE PARIS CENTRE

La rencontre du 3 octobre 2022 a réuni sur une journée environ 80 personnes représentant les acteurs associatifs et institutionnels du territoire. Ce moment avait pour objectifs de partager et compléter les différentes données de diagnostic. Les tables rondes organisées et coanimées par les services de la Ville et de la Caf ont permis de définir des propositions d'actions prioritaires au regard des trois axes identifiés.

Les étapes de construction du PST Paris Centre



RENCONTRE PARTENAIRES 3 OCTOBRE 2022



PARIS CENTRE EN CHIFFRES

Les principales caractéristiques de Paris Centre

LA FUSION EN 2020 DES QUATRE PREMIERS ARRONDISSEMENTS DE PARIS

La loi du 28 février 2017, relative au statut de Paris, regroupe les 4 premiers arrondissements de Paris au sein d'un secteur unique dénommé Paris centre. La fusion a été effective au lendemain des élections municipales de 2020.

La superficie de Paris centre est de 559 hectares, soit l'équivalent du 14^e ou du 17^e arrondissement, situant Paris centre au 3^e rang des arrondissements les moins denses de la capitale avec 100 668 habitants¹, soit 180 habitants à l'hectare en moyenne, contre 256 à Paris.

Paris centre concentre des sites touristiques, culturels et festifs de renommée internationale (le Louvre, le Centre Pompidou, Notre-Dame...). Le territoire accueille également de nombreuses institutions (la Mairie de Paris, la Préfecture de Police, le Conseil d'État...).

Paris centre se caractérise par une majorité de petits ménages : 55,7 % des ménages y sont composés d'une seule personne contre 51,8 % à l'échelle parisienne¹. Les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans représentent 43,8 % à Paris centre contre 49 % à Paris.¹

Selon les quartiers, on observe des profils d'habitants légèrement différents. Le quartier de l'Arsenal, au sud-est du 4^e arrondissement concentre une forte proportion de jeunes de moins de 20 ans en lien avec la présence de logements sociaux et des locaux de la Garde Républicaine accueillant les familles des militaires.

À l'inverse, les personnes âgées de 65 ans ou plus se concentrent dans une partie du Marais, à la limite entre le 3^e et 4^e arrondissement, et sur l'île Saint-Louis, ainsi qu'à l'est de l'île de la Cité.

La proportion d'actifs de 15 à 64 ans à Paris centre est de 81,3% supérieure à celle de Paris qui est de 78,3 %.¹

¹ Dossier complet arrondissement, 1, 2, 3 et 4, Insee 2019





UN ARRONDISSEMENT AISE MARQUE PAR DES POCHES DE PRECARITE DIFFUSES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Paris centre est un territoire plutôt favorisé, la population est relativement aisée avec un revenu annuel médian de 33 195 € nettement supérieur à la moyenne parisienne qui est de 28 570 €.¹

L'arrondissement présente un rapport interdécile supérieur à celui de Paris (7,2 % contre 6,3 % à Paris). Cela dénote une plus forte inégalité de revenus entre les habitants les plus riches et les plus pauvres.

On constate un taux de pauvreté des moins de 30 ans légèrement supérieur (17,25 %) par rapport à Paris (17 %).

La population active est majoritairement composée de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Cette catégorie représente 35,1 % de la population active contre 29,8% à Paris, plaçant Paris centre dans la moyenne haute des niveaux de richesse des arrondissements parisiens.¹

En matière de logement, les habitations de petites tailles sont surreprésentées dans le centre comparativement à Paris. En effet, les résidences principales de 1 ou 2 pièces représentent 59,1 % des habitations contre 54,9 % à Paris¹. Les logements sociaux représentent, quant à eux, 10,6 % des logements contre 21,4 % pour l'ensemble du territoire parisien². On constate depuis 10 ans, une hausse du nombre des logements sociaux dans l'arrondissement.

Par ailleurs, Paris centre se caractérise comme un pôle d'attractivité commerciale de rayonnement international.

¹ Dossier complet arrondissement, 1, 2 3 et 4, Insee 2019

² Diagnostic territorial du Centre de Paris, Caf de Paris, Avril 2022

LE PROFIL DES FAMILLES RESIDANT DANS PARIS CENTRE

La population de Paris centre regroupe différents profils de familles. En effet, sur l'ensemble des ménages de l'arrondissement, il y a une part importante de personnes seules sans enfant à charge, 56,7 % contre 51,8 % à Paris.¹

Les couples sans enfant quant à eux sont en moyenne plus nombreux à Paris centre qu'à Paris. Ils représentent 20,6 % des ménages contre 19,4 % à Paris.²

La part des couples avec enfant représente 33 % à Paris centre contre 38 % à Paris. Le nombre d'enfants habitant dans le centre se répartit de la manière suivante :

- Les moins de 3 ans représentent 2,5 % de la population, contre 3 % à Paris
- Les 3 à 10 ans représentent 6,2 % de la population contre 7,3 % à Paris.¹

La part de jeunes de 15 à 29 ans est équivalente à celle de Paris, soit 24 %.

Les familles monoparentales et nombreuses restent inférieures à la moyenne parisienne (3 888 soit 6,7 % de familles monoparentales contre 8 % à Paris) et (1363 familles nombreuses, soit 13 % contre 17 % à Paris).²

De même, les adultes de 30 à 44 ans sont aussi plus représentés (23,6 % par rapport à la moyenne parisienne (21,9 %)).²

La part des personnes âgées de plus de 60 ans (20 %) est inférieure à celle de Paris (22,2 %).

TPOLOGIE DES FAMILLES ALLOCATAIRES DU TERRITOIRE

En 2021, le nombre d'allocataires sur l'arrondissement représentait 4,1 % des allocataires parisiens.³

Les prestations versées concernent principalement des aides à l'enfance (exemple : complément mode de garde, allocations familiales) à hauteur de 34,2 % des aides versées, dont 22,2 % au titre des allocations familiales contre 25 % à Paris.⁴

Les aides au logement sont également particulièrement bien représentées (54,7 % de bénéficiaires) dont 41,7 % d'allocataires bénéficiant de l'Allocation Logement à caractère Social (ALS).⁴

Parmi les allocataires percevant une aide de solidarité, on remarque que la part des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) est légèrement inférieure (14,7 %) à celle de Paris (15 %).⁴

¹ Dossier complet arrondissement, 1, 2 3 et 4, Insee 2019

² Diagnostic territorial du Centre de Paris, Caf de Paris, Avril 2022

³ Portrait de territoire, Caf de Paris, Recensement 2018

⁴ Portail intra-académique de Paris, Académie de Paris

Principaux équipements, structures et dispositifs

PETITE ENFANCE - ENFANCE

44

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DE JEUNES ENFANTS (EAJE)

80

ASSISTANTES MATERNELLES
AGRÉÉES

6

RELAIS PETITE ENFANCE
(RPE) / RELAIS
D'ASSISTANTS PARENTAUX
(RAP)

3

CENTRES DE PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE
(PMI)²

19

ACCUEILS DE LOISIRS SANS
HÉBERGEMENT (ALSH)

31

ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES : MATERNELLES,
ÉLÉMENTAIRES PUBLIC

6

ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES : MATERNELLES,
ÉLÉMENTAIRES PRIVÉ

JEUNESSE

2

CENTRES PARIS ANIM¹

1

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE

1

ÉQUIPE DE PRÉVENTION SOCIALE

3

FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS
(FJT)

17

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :
COLLÈGES ET LYCÉES PUBLIC

11

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :
COLLÈGES ET LYCÉES PRIVÉ

1

MAISON DES INITIATIVES ETUDIANTES
(MIE)

1

QUARTIER JEUNES (QJ)

1

ACADÉMIE DU CLIMAT

PARENTALITÉ

2

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS
PARENTS (LAEP)²

3

REAAP (RÉSEAUX D'ÉCOUTE,
D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES PARENTS)

3

CLAS (CONTRATS LOCAUX
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA SCOLARITÉ)

13

CHU ET CHRS DONT LA PLUPART
SONT TEMPORAIRES ET UN PROJET
AVENUE VICTORIA DANS LE 4^E
ARRONDISSEMENT DANS LES
ANCIENS LOCAUX SU SIÈGE DE
L'APHP

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

1

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

2

CENTRES SOCIAUX (LA CLAIRIÈRE ET GERISE)



ACCÈS AUX DROITS

1

ESPACE PARISIEN DES SOLIDARITÉS (EPS)

1

ESPACE NUMÉRIQUE D'ACCÈS AUX DROITS (ENAD)

1

ESPACE PARISIEN POUR L'INSERTION (EPI)

1

STRUCTURE FINANCÉE POUR L'ACCÈS AU DROIT PAR LA VILLE DE PARIS (C.E.R.I.S.E)

6

STRUCTURES ET DISPOSITIFS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

1

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN LA CLAIRIÈRE)

1

POINT INFORMATION VACANCES (PIV LA CLAIRIÈRE)

1

PÔLE INFORMATION ACCUEIL FAMILLES DE LA MAIRIE (PIAF)

2

ESPACES SOLIDARITÉ INSERTION (ESI)

1

ESPACE EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN (LA FABRIQUE DE LA SOLIDARITÉ)



LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Le choix des trois axes d'interventions prioritaires

Le diagnostic partagé entre les différents partenaires du présent PST a permis de repérer plusieurs besoins prioritaires dans Paris Centre. Des actions sont proposées en réponse aux différents besoins identifiés.

Au regard de la méthodologie définie dans le cadre du PST, et sur la base des éléments du diagnostic, les 3 axes d'interventions prioritaires suivants ont été retenus :

1. Lien social, cadre de vie et participation citoyenne
2. Jeunesse
3. Parentalité

L'axe « insertion et accès au droit » a fait l'objet d'une réflexion dans les groupes de travail et les propositions ont été intégrées aux 3 autres axes compte tenu de leur transversalité.

Axe 1 : lien social, cadre de vie et participation citoyenne

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES

Paris Centre est un secteur particulièrement attractif, 24h sur 24, tous les jours de l'année. « Au quotidien cela se traduit par la cohabitation d'habitants et de populations non-résidentes qui affluent massivement. À titre d'exemple, 800 000 personnes passent en moyenne chaque jour aux Halles ».¹ L'attractivité de Paris Centre est également manifeste pour bon nombre de grands exclus qui y trouvent refuge.

¹ Les chiffres du logement social en 2020, APUR février 2022

La fusion administrative des quatre arrondissements en 2020 n'est pas encore pleinement intégrée par les habitants et les acteurs locaux. Ce regroupement a mis en exergue l'inégalité des ressources existantes. Ainsi, le 1^{er} et le 4^e arrondissement sont moins dotés que les deux autres, notamment les deux centres sociaux sont situés dans le 2^e arrondissement.

Le territoire est également très disparate, dans la répartition des logements sociaux, selon les arrondissements :

- 1^{er} arrondissement : 1 126 logements
- 2^e arrondissement : 819 logements
- 3^e arrondissement : 1 713 logements
- 4^e arrondissement : 2 4507 logements

Le Centre est un territoire aisé. Le prix du foncier est élevé, favorisant peu la mixité sociale et l'ancrage des familles sur le territoire. L'offre locative est peu adaptée aux ménages les plus modestes. Les commerces de proximité pratiquent des prix peu abordables, il y a peu de marchés alimentaires et pas d'épicerie sociale dans cet arrondissement.

Aussi, le lien social est l'un des enjeux fort de l'arrondissement avec plusieurs problématiques identifiées :

- L'offre de service n'est pas suffisamment lisible tant pour les acteurs que pour les habitants
- Un maillage d'acteurs est à conforter et une dynamique est à renforcer entre les structures existantes
- De nouvelles populations (locataires du parc social, jeunes en FJT, familles hébergées en CHU...) ne connaissent pas l'arrondissement et rencontrent parfois des difficultés à s'approprier l'offre disponible
- Un travail d'interconnaissance est nécessaire pour créer du lien entre ces différents acteurs et permettre aux habitants de retrouver leurs repères
- Des zones non couvertes par une structure d'animation de la vie sociale sont repérées, lesquelles parallèlement accueillent de nouvelles populations et génèrent une évolution des besoins à terme

Ainsi, 3 enjeux prioritaires sont ressortis des divers échanges partenariaux :

1 Les acteurs « sociaux » intervenant à Paris Centre s'inscrivent dans un maillage territorial lisible et complémentaire

L'interconnaissance, les coopérations, les partages d'expériences entre les acteurs associatifs et institutionnels locaux, constituent une demande commune et rendent nécessaire l'animation d'un réseau des acteurs.

Malgré les outils existants, l'offre du territoire est mal repérée. Des supports d'informations simples sont à imaginer en s'assurant de leurs canaux de diffusion pour qu'ils soient facilement accessibles à tous.

Fiche Action A1 : Favoriser l'interconnaissance et les coopérations entre les acteurs locaux.

2 Les habitants connaissent les structures et acteurs locaux susceptibles de répondre à leurs besoins sociaux et s'en rapprochent si nécessaire

Avec la fusion des quatre arrondissements et l'arrivée de nouveaux habitants dans les logements sociaux et les structures d'hébergement temporaires notamment, la mixité sociale s'est accrue.

Pour faciliter l'accès aux ressources existantes, renforcer l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours, les actions « d'aller-vers » les habitants sont à poursuivre sous des formats diversifiés.

Il s'agit également de donner les moyens à ces derniers « d'oser pousser les portes ».

L'inclusion numérique fera l'objet d'une attention particulière en lien avec le réseau parisien d'inclusion numérique.

Fiche Action A2 : Aller à la rencontre des habitants pour les « aider à pousser la porte »

3 Les habitants et les acteurs locaux se sont mobilisés pour concevoir et porter des structures favorisant le lien social

L'isolement des jeunes et des seniors, le manque de repères et d'offres adaptées aux attentes des habitants ont été soulignés.

Les lieux favorisant le lien social sont parfois mal identifiés et peu nombreux. Les dynamiques d'habitants sont à repérer, à encourager et à accompagner pour les mobiliser dans la recherche de réponses à leurs besoins.

Fiche Action A3 : Accompagner l'émergence d'initiatives locales en vue de favoriser le lien social

AXE 2 : Jeunesse

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES

Paris Centre draine différentes populations de jeunes qui investissent de manière plus ou moins continue et régulière certains quartiers : le secteur des Halles repéré comme zone sensible, est un endroit où se côtoient des jeunes parisiens, des jeunes franciliens et une population marginale sans domicile fixe.

Paris Centre comptabilise 15 255 jeunes âgés entre 11 et 24 ans (soit 15,4 % de la population, contre 16,8 % pour l'ensemble de Paris).

L'arrondissement est relativement bien doté en termes de structures jeunesse. Se pose néanmoins la question de l'adéquation de l'offre aux besoins des jeunes, sachant que leur mobilisation à partir de 16 ans est souvent difficile. Une démarche « d'aller-vers » innovante et renforcée pour mieux recueillir les attentes des jeunes pourrait être travaillée de manière coordonnée, avec les acteurs jeunesse.

Le territoire accueille de nombreux jeunes de moins de 20 ans de passage puisque les lycées publics et privés y sont relativement nombreux.

51,9 % des 16-25 ans sont étudiants, un chiffre un peu plus élevé que la moyenne parisienne (50,5 %).¹

271 jeunes entre 15 et 19 ans sont non scolarisés (soit 7% de la tranche d'âge contre 6 % à Paris).

La part des "NEET", représente 4 % des 16-25 ans, soit 1 071 jeunes.

La forte présence de jeunes sur le territoire a conduit la Ville à installer :

- En 2002, la Maison des Initiatives Etudiantes. Cette dernière accompagne les étudiants dans toutes les étapes de leurs projets associatifs, artistiques ou entrepreneuriaux ainsi que dans leur vie étudiante (logement, santé, aide financière et alimentaire...).
- En 2021, Quartier Jeunes dans l'ancienne mairie du 1^{er}, lieu d'accueil pour aider les 16-30 ans à trouver des solutions aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Plusieurs problématiques sont identifiées sur le champ de la jeunesse :

- Une meilleure articulation entre les acteurs jeunesse pour favoriser l'accompagnement, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes
- L'émergence de projets multi partenariaux entre les acteurs jeunesse associatifs et institutionnels est à encourager
- Un travail de prévention est nécessaire à mettre en œuvre autour des conduites à risques
- Une prise en compte des enjeux de santé mentale des jeunes fortement impactée par la crise sanitaire, devant être renforcée
- Des liens entre les acteurs jeunesse et l'éducation nationale (collèges, lycées et établissements d'études supérieures) sont à renforcer
- Le développement de projets intergénérationnels (jeunes et seniors) est à travailler, pour prévenir l'isolement des seniors et encourager les initiatives citoyennes des jeunes

¹ « Diagnostic social de territoire - Paris centre », DASES/ DST Nord, novembre 2021

Ainsi, 3 enjeux prioritaires sont ressortis des divers échanges partenariaux :

1 Travailler à une plus grande lisibilité des actions jeunesse du territoire et à une meilleure articulation entre celles-ci

Plusieurs structures locales et parisiennes proposent des actions destinées au public jeune sur l'arrondissement. Ces ressources sont parfois mal connues par les professionnels intervenant auprès de ce même public. Des actions favorisant les rencontres, l'interconnaissance et les coopérations sont à développer, afin d'améliorer l'utilisation de ces services par les jeunes.

Fiche Action B1 : Parcours de découverte des ressources jeunesse de l'arrondissement à destination des professionnels

2 Développer un réseau jeunesse élargi, familiarisé aux questions de santé mentale

Pour améliorer les réponses de santé mentale des jeunes, un travail de découverte des structures de soins doit être proposé aux professionnels, afin d'améliorer les orientations.

Des actions favorisant l'estime de soi pourront être proposées aux jeunes, dans le cadre de leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Fiche Action B2 : Un réseau jeunesse sensibilisé aux problématiques de santé mentale

3 Les jeunes sont autonomes et accèdent dans une continuité de parcours à l'ensemble de leurs droits

Les structures ont repéré les difficultés des jeunes en matière : de précarité, d'isolement et de non-recours à leurs droits et ressources du territoire.

Il apparaît nécessaire de soutenir les professionnels travaillant en lien avec les jeunes en améliorant l'interconnaissance avec les acteurs locaux.

Il est essentiel de trouver des moyens innovants pour capter l'intérêt des jeunes et leur permettre ainsi d'accéder à leurs droits et de s'engager dans des actions de bénévolat...

Fiche Action B3 : les professionnels de l'hébergement temporaire des jeunes (FJT, CHU...) disposent des ressources nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes du territoire

AXE 3 : Parentalité

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES

La part des familles avec enfant(s) représente environ plus d'un tiers de la population totale et à tendance à s'accroître ces dernières années, notamment concernant la part des familles monoparentales et nombreuses qui est en légère augmentation (16 % pour les familles monoparentales et 8 % pour les familles nombreuses).

Cette part croissante d'évolution du nombre de familles avec enfant(s) peut être amenée à progresser, au regard des développements récents de programmes immobiliers, incluant des logements sociaux, dans l'arrondissement.

On peut noter par ailleurs, un taux de couverture petite enfance très satisfaisant (85,4 %), se situant au-dessus de la moyenne parisienne (71,3 %)2 .

Ce territoire se caractérise aussi par une densité de structures d'hébergement ainsi que par la présence de familles à la rue présentant des besoins spécifiques.

Plusieurs problématiques sont identifiées sur le champ de la parentalité :

- L'émergence de projets en lien avec le numérique est à renforcer pour donner suite aux difficultés entre parents/ enfants, liées à l'usage abusif des écrans
- Un accompagnement à la parentalité pour les familles monoparentales hébergées au sein des CHU, CHRS et structures sociales est à développer
- L'ouverture des crèches et des écoles le samedi et durant les vacances scolaires, pour initier des activités parents/enfants est un besoin exprimé par les familles.

Ainsi, 3 enjeux prioritaires sont ressortis des divers échanges partenariaux :

1 Les familles de Paris Centre s'approprient les sujets d'e-parentalité

De manière plus globale, face aux transformations sociales et aux évolutions engendrées par l'e-numérique, la nécessité d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif en créant des espaces, des temps d'échanges et de dialogue pour et avec eux permettant de les soutenir dans leurs compétences parentales demeure une priorité évoquée lors des tables rondes avec les acteurs.

Pour répondre à cette problématique, le développement d'informations et d'actions collectives pour sensibiliser, apporter des réponses aux divers questionnements sur les usages du numérique, valoriser et renforcer les compétences parentales dans ce domaine constitue une approche à prioriser sur le territoire.

Les parents seront aussi accompagnés dans les lieux ressources divers et multiples sur l'e-parentalité disponibles dans l'arrondissement.

Fiche Action C1 : Accompagner les familles dans « la prise en main » et l'appréhension plurielle de l'e-parentalité

2 Les familles et les partenaires de Paris Centre sont informés des actions et ressources du territoire en matière de parentalité

La question de la visibilité et de la lisibilité de l'offre déjà existante sur le territoire est un enjeu majeur, partagé et qui émane des échanges partenariaux. L'amélioration de l'interconnaissance entre les acteurs du territoire ainsi que le développement de la communication pour une plus grande connaissance de l'offre de service parentalité envers les familles et les partenaires de Paris Centre constituent une priorité.

Fiche Action C2 : Pérenniser le réseau « Parentalité »

3 Les familles hébergées au sein des Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) et des résidences sociales sont autonomes et connaissent les ressources susceptibles de les soutenir dans leurs compétences parentales

On constate sur le territoire la présence de familles fragilisées, vivant dans des centres d'hébergement, dont le besoin de temps de répit familial et d'accompagnement dans leur fonction parentale apparaissent nécessaires.

Plusieurs orientations se dégagent autour notamment du développement d'actions collectives sur les besoins de l'enfant mais aussi des actions « d'aller-vers » permettant aux familles hébergées de s'ouvrir vers l'extérieur.

Au préalable, un travail partenarial est à développer avec les professionnels des centres d'hébergement et les lieux ressources du territoire.

Fiche Action C3 : Développer des actions « Hors les murs » au sein des CHU et résidences sociales et accompagner ce public vers des structures de droit commun



LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le projet.

Le Copil a vocation à se réunir une fois par an pour suivre la mise en œuvre du PST. En amont, le groupe de coordination doit se réunir pour préparer le Copil.

Le calendrier et les indicateurs de suivi sont inscrits dans chacune des fiches actions.

Des indicateurs globaux de suivi doivent permettre de suivre la mise en œuvre du PST Paris Centre : niveau de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions, nombre et type de participants aux diverses actions...

LE PLAN D' ACTIONS

| AXE | N° FICHE ACTION/ ENJEU | TITRE DE L'ACTION | PILOTE(S) DE L'ACTION/ PARTENAIRES ASSOCIÉS | PUBLICS CIBLES | 1 ^{ER} SEM. 2023 | 2 ^E SEM. 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |
|-------------|------------------------|---|--|--|---------------------------|--------------------------|------|------|------|------|
| LIEN SOCIAL | FA. A1 | Favoriser l'interconnaissance et les coopérations entre les acteurs locaux | CAF, DSOL | Les acteurs institutionnels et associatifs en lien avec les habitants de l'arrondissement | | | | | | |
| | FA. A2 | Aller à la rencontre des habitants pour les aider à « pousser la porte » | CAF, DSOL Centres sociaux | Les habitants de Paris Centre et plus largement le public parisien ou francilien de passage sur l'arrondissement | | | | | | |
| | FA. A3 | Accompagner l'émergence d'initiatives locales en vue de favoriser le lien social | CAF, DSOL FAS (Fédération des Acteurs de la solidarité) | Les habitants de Paris Centre | | | | | | |
| JEUNESSE | FA. B1 | Parcours de découverte des ressources jeunesse de l'arrondissement à destination des professionnels | DJS | Professionnels des structures jeunesse | | | | | | |
| | FA. B2 | Un réseau jeunesse sensibilisé aux problématiques de santé mentale | DJS, DSP | Professionnels de la jeunesse et leurs publics | | | | | | |
| | FA. B3 | Les professionnels de l'hébergement temporaire des jeunes (FJT, CHU...) disposent des ressources nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes du territoire | DSOL, DLH FJT de Paris Centre | Jeunes hébergés par les FJT Jeunes hébergés par les structures d'hébergements temporaires | | | | | | |
| PARENTALITÉ | FA. C1 | Accompagner les familles dans la prise en main de l'e-parentalité | DFPE, DSOL CAF Centres sociaux Association Reconnect | Les familles de Paris Centre | | | | | | |
| | FA. C2 | Pérenniser le réseau « Parentalité » | DFPE, DSOL, CAF | Professionnels de la famille, bénévoles et indirectement les habitants. | | | | | | |
| | FA. C3 | Développer des actions « Hors les murs » au sein des CHU et résidences sociales et permettre à ce public d'accéder aux structures de droit commun | DFPE, DSP, CAF FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) | Familles hébergées au sein des CHU et résidences sociales de Paris Centre | | | | | | |

ANNEXES

ANNEXE 1

FICHES ACTIONS

FA1 FICHE ACTION

AXE 1 : LIEN SOCIAL

ENJEU 1

LES ACTEURS « SOCIAUX » INTERVENANT À PARIS CENTRE S'INSCRIVENT DANS UN MAILLAGE TERRITORIAL LISIBLE ET COMPLÉMENTAIRE.

NOM DE L'ACTION

Favoriser l'interconnaissance et les coopérations entre les acteurs locaux.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Renforcer l'interconnaissance, le maillage et les coopérations entre les acteurs associatifs et institutionnels locaux
- Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre pour la rendre accessible aux habitants

PILOTE (S)

- CAF, DSOL

| | |
|---|--|
| DESCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des temps de rencontre réguliers des acteurs sociaux/locaux, (forum annuel, journée d'accueil des nouveaux professionnels ...) • Reprendre des réunions interservices (services sociaux de la Ville de Paris, institutionnels, et partenaires associatifs) pour décloisonner les services intervenant sur l'arrondissement et favoriser les liens avec les ressources locales • Organiser des réunions thématiques (rythmes et thèmes à définir avec les acteurs locaux) : réunions de coordination, d'information ou en lien avec la déclinaison des appels à projet et subventions (Conférence des financeurs, Inclusion numérique ...) • Recenser, adapter et développer des supports d'information adaptés aux besoins : ex : lettre d'information de l'EPS, outils existants mal repérés et peu utilisés, annuaire des acteurs, guide des ressources numériques, cartographies • S'appuyer sur les outils existants pour communiquer largement : lettre numérique hebdomadaire d'information de la mairie d'arrondissement et lettre de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne... |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • DSOL, Mairie de Paris Centre, DFPE, DASCO, DJS, Acteurs locaux |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs institutionnels et associatifs (sociaux, culturels, jeunesse, bénévoles, habitants ...) en lien avec les habitants de l'arrondissement, susceptibles de les informer et de les orienter |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans sur la durée du PST (2023-2027) |
| MOYENS MOBILISÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Salles de réunion, • Budget convivialité, animation et communication, • Chargée de développement Caf et équipe ingénierie sociale de l'Espace parisien des Solidarités, • Équipe ingénierie sociale pour la lettre d'information • Service communication DSOL et mairie Paris Centre |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Budget convivialité : 100 euros/an • Budget reproduction/communication : 500 euros/an • Budget animation/ intervenant : 500 euros/an |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres et de nouveaux acteurs locaux mobilisés • Création d'une lettre d'information territoriale, outil de connaissance et d'échange partenarial, dont le contenu et le rythme de parution seront définis de façon collégiale. Un questionnaire de satisfaction pourra être envoyé annuellement pour s'assurer de sa pertinence. • Mise en place de supports d'information efficaces clairement identifiés, faciles d'accès et d'actualisation |
| COMMENTAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de coordonner les initiatives des autres axes thématiques pour ne pas sur-solliciter les acteurs • Côté EPS, nécessité d'avoir une équipe ingénierie sociale au complet |
| PÉRIODE | > Lancement au 1 ^{er} trimestre 2023 |

FA2 FICHE ACTION

AXE 1 : LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU 2

LES HABITANTS CONNAISSENT LES STRUCTURES ET ACTEURS LOCAUX SUSCEPTIBLES DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS SOCIAUX ET S'EN RAPPROCHENT SI NÉCESSAIRE.

NOM DE L'ACTION

**Aller à la rencontre des habitants pour les aider
« à pousser la porte »**

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Déployer de façon régulière, des actions d'« aller vers » les habitants pour qu'ils repèrent mieux les ressources existantes sur l'arrondissement et sur Paris
- Faciliter le lien avec et entre les habitants
- Lutter contre l'isolement et le non-recours aux droits

PILOTE (S)

CAF, DSOL

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Centres sociaux

| | |
|---|--|
| DESCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Après l'organisation de 2 « Ruches » pour les habitants des nouveaux logements sociaux de la Samaritaine et de Morland, expérimenter de nouvelles actions d'aller-vers sur des sites plus diversifiés (Centre Paris Anim, bibliothèques, lieux culturels divers ...), des mini forums d'information sur les droits sociaux ou des actions du type « Le CAS se déplace » • Organiser des parcours urbains thématiques à destination des habitants afin de leur permettre d'accéder aux ressources et de bénéficier des offres de service • Favoriser la rencontre des habitants avec les différents services institutionnels et les structures de lien social pour diffuser largement de l'information et permettre les échanges (forums thématiques organisés par la mairie, forum des associations...) • Lutter contre le non-recours aux droits et étudier les possibilités d'organisation de permanences du PIMMS sur l'arrondissement, « Ma mairie mobile » ou d'autres acteurs institutionnels (CAF, CNAV...) • Poursuivre le déploiement du réseau parisien d'inclusion numérique (formation des aidants numériques, interconnaissance et développement de projets, mise en œuvre de la Stratégie parisienne d'Inclusion Numérique) et, en lien avec la stratégie numérique de la CAF, favoriser la labélisation « Points numériques » de plusieurs structures |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Les représentants locaux des directions de la Ville (DSOL, DFPE, DASCO, DJS, DDCT, DAC), les centres sociaux, les acteurs jeunesse, les bailleurs sociaux, les acteurs institutionnels (CAF ...) |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de Paris Centre et plus largement le public parisien ou francilien de passage sur l'arrondissement |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans sur la durée du PST (2023 – 2027) |
| MOYENS MOBILISÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs sociaux et chargée d'accès aux droits CAF • EPS • Les centres sociaux |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Budget convivialité : 100 euros/an • Budget communication : 500 euros/an |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'évènements réalisés • Satisfaction des personnes rencontrées (questionnaire de satisfaction ?) |
| COMMENTAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de coordonner les initiatives des autres axes thématiques pour ne pas sur-solliciter les acteurs • Côté EPS, nécessité d'avoir une équipe ingénierie sociale au complet |
| PÉRIODE | > 2 ^e trimestre 2023 |

FA3 FICHE ACTION

AXE 1 : LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU 3

**LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX SE SONT MOBILISÉS
POUR CONCEVOIR ET PORTER DES STRUCTURES FAVORISANT
LE LIEN SOCIAL.**

NOM DE L'ACTION

**Accompagner l'émergence d'initiatives locales
en vue de favoriser le lien social**

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Encourager les initiatives d'habitants pour favoriser l'émergence d'Espace de Vie Sociale sur les zones qui en sont dépourvues (ex 1^{er} et 4^e arrondissements notamment).
- Étudier la possibilité de créer une épicerie sociale sur l'arrondissement pour favoriser le maintien des familles modestes et leur intégration dans leur quartier.
- Lutter contre l'isolement des habitants, notamment jeunes et seniors.
- Mieux faire connaître les divers dispositifs financiers existants comme les REAAP, FPT, CLAS, VVV, Paris quartier d'été, samedis en famille et divers dispositifs Ville et État pour soutenir les projets locaux.

PILOTE (S)

CAF, DSOL

PARTENAIRES ASSOCIÉS

FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) pour l'épicerie sociale et l'aide alimentaire

| | |
|--|---|
| <p>DESCRIPTION</p> | <p>Espace de vie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic des besoins et des zones déficitaires, • Repérer les dynamiques d'acteurs existantes, • Rencontrer les éventuels porteurs de projet (Association Pierre Ducerf, le 4^e café ...) • Susciter, accompagner et soutenir les projets <p>Epicerie sociale et lutte contre la précarité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic des besoins, • Trouver un porteur de projet et des locaux • Accompagner l'émergence de l'Epicerie avec les habitants et éventuels bénéficiaires pour développer des activités de lien social • Développer un réseau de commerçants solidaires proposant des cafés ou des plats suspendus ... • Créer une coordination de l'aide alimentaire |
| <p>PARTENAIRES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les directions de la Ville et leurs représentants locaux (DSOL, DDCT), la mairie, les conseils de quartier, les CS, structures de lien social, Mairie de Paris centre, ANDES, bailleurs sociaux |
| <p>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de Paris Centre |
| <p>TERRITOIRE D'INTERVENTION</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre |
| <p>DURÉE DE L'ACTION</p> | <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans sur la durée du PST (2023-2027) |
| <p>MOYENS MOBILISÉS</p> | <p>Pour la création d'EVS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement chargé de développement CAF/ Prestation animation locale, CLAS, FPT / équipe ingénierie sociale EPS <p>Pour l'épicerie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de structures, • Appel à manifestation d'intérêt, • Chargé de mission FAS, Cellule ingénierie sociale, mairie Paris centre |
| <p>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Budget convivialité : 100 euros/an • Soutien à l'émergence à envisager : Fonds Publics et Territoires (FPT) |
| <p>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</p> | <p>Pour la création d'EVS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants mobilisés • Diagnostic sur les besoins en matière d'AVS réalisé • Agrément de nouveaux EVS <p>Pour l'épicerie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic sur les besoins en matière d'aide alimentaire réalisé • Mobilisation d'acteurs associatifs • Appel à manifestation d'intérêt lancé (Epicerie sociale) |
| <p>COMMENTAIRES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de coordonner les initiatives des autres axes thématiques pour ne pas sur-solliciter les acteurs • Côté EPS, nécessité d'avoir une équipe ingénierie sociale au complet |
| <p>PÉRIODE</p> | <p>> 1^{er} semestre 2023 pour l'épicerie sociale et l'EVS</p> |

FB1 FICHE ACTION

AXE 2 : JEUNESSE

ENJEU 1

TRAVAILLER À UNE PLUS GRANDE LISIBILITÉ DES ACTIONS JEUNESSE DU TERRITOIRE ET À UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE CELLES-CI.

NOM DE L'ACTION

Parcours de découverte des ressources jeunesse de l'arrondissement à destination des professionnels.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Proposer des parcours de découverte des différents lieux ressources et des acteurs jeunesse du territoire à destination des partenaires.
- Développer le réseau et le maillage des acteurs jeunesse et ainsi en favoriser les liens.
- Faire connaître les lieux ressources du territoire aux jeunes.

PILOTE (S)

DJS

| | |
|---|--|
| DESCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Création de circuits de quartier à destination des professionnels afin de faire connaître les différents lieux ressources du territoire accueillant un public « jeune » • Contribuer à améliorer la lisibilité des actions des différents lieux ressources telles que la maison des initiatives étudiantes (MIE) et d'autres lieux ressources ainsi que les actions de Quartier Jeunes (QJ) sur le territoire. Cela en mettant en place des temps d'échange de pratiques entre professionnels de ces structures et ceux de la jeunesse • L'objectif in fine est de mieux faire connaître ces ressources aux partenaires afin qu'ils orientent davantage leur public jeune et ainsi encourager les projets partenariaux et notamment hors les murs. |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • MIE, CPA, sous-direction sportive, DSOL (ressources d'accès aux droits), centres sociaux, QJ... |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels des structures jeunesse |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • PST 2023 - 2027 |
| MOYENS MOBILISÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Les directions de la ville et les structures locales • Supports de communication |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Moments de convivialité : 200€ par an |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parcours réalisés • Nombre de professionnels participants • Emergence de nouveaux projets partenariaux • Améliorer la fréquentation des structures par les jeunes |
| PÉRIODE | <ul style="list-style-type: none"> • > 2023 : 2 parcours annuels |

FB2 FICHE ACTION

AXE 2 : JEUNESSE

ENJEU 2

**DÉVELOPPER UN RÉSEAU JEUNESSE ÉLARGI, FAMILIARISÉ
AUX QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE.**

NOM DE L'ACTION

**Un réseau jeunesse sensibilisé aux problématiques
de santé mentale.**

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Faire connaître les structures de santé mentale et de soins psychologiques aux acteurs jeunesse.
- Créer du lien entre les structures et les professionnels de la jeunesse et de la santé mentale : échange de pratiques.
- Permettre la montée en compétence des acteurs : reconnaître les troubles psychologiques chez les jeunes, savoir les aborder et être en capacité de les orienter.
- Démystifier le sujet de la santé mentale auprès des jeunes.
- Sensibiliser les jeunes aux répercussions des addictions.

PILOTE (S)

DJS / DSP (Responsable territoriale de santé publique)

| | |
|---|---|
| DESCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur une problématique transverse qui répond à un besoin rencontré par les professionnels de la jeunesse du territoire : la santé mentale • Organiser des parcours de découverte des structures de santé qui accueillent un public jeunesse • Visite des structures de soins selon les besoins et les profils des différents publics des acteurs • Monter des actions favorisant l'estime de soi à destination des jeunes, s'inscrivant dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle • Organiser des temps d'information/sensibilisation en direction des jeunes dans les lycées |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Structures de soins et d'accompagnement psychologique pour les jeunes (Espace Santé Jeune Guy Môquet, consultation de psychiatrie adolescents et jeunes adultes Hôtel Dieu, Permanence d'écoute psychologique étudiant APASO, centre de planification et d'éducation familiale, CPAM, Agence Régionale de la Santé (ARS...) et en lien avec le CLSM • MIE, secteur associatif jeunesse, établissements scolaires du second degré |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la jeunesse et leurs publics |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre et arrondissements limitrophes |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • PST 2023 - 2027 |
| MOYENS MOBILISÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Les directions de la ville et les structures locales • Supports de communication |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Moments de convivialité : 200€ par an • Intervenants (coaching estime de soi) : 2000€ par an |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes orientés par les structures • Emergence de nouveaux projets multi partenariaux |
| PÉRIODE | > 2023 : 2 ^e semestre |

FB3 FICHE ACTION

AXE 2 : JEUNESSE

ENJEU 3

LES JEUNES SONT AUTONOMES ET ACCÈDENT DANS UNE CONTINUITÉ DE PARCOURS À L'ENSEMBLE DE LEURS DROITS.

NOM DE L'ACTION

Les professionnels de l'hébergement temporaire des jeunes (FJT, CHU...) disposent des ressources nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes du territoire.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Accompagner les parcours des jeunes en lien avec les services sociaux, la DJS pour éviter les ruptures et favoriser les sorties de structures
- Renforcer l'information auprès des professionnels de l'accompagnement des jeunes pour favoriser une meilleure connaissance des dispositifs et offres de service existants
- Contribuer à rompre l'isolement des jeunes au sein de la structure ou vis-à-vis du territoire, dans le cadre d'un partenariat plus étroit avec ces équipements et les acteurs locaux
- Lutter contre la précarité des jeunes (alimentation, énergie soins...) en nouant des partenariats avec les acteurs du territoire

PILOTE (S)

DSOL, DLH,

PARTENAIRES ASSOCIÉS

FJT de Paris Centre

| | |
|---|---|
| DESCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Créer une « formation » à destination des professionnels sur les acteurs du territoire et leurs offres (soins, culture, sport...) • Favoriser les ponts avec le service social de proximité et autres services sociaux (CAF, services sociaux spécialisés...) dans le cadre de réunions d'interconnaissance • Favoriser l'engagement des jeunes (bénévolat, conseil parisien des jeunes...) • Faire découvrir le territoire (parcours de manière innovante type escape Game) notamment sur l'accès au droit (mairie, services sociaux, bibliothèques, tiers lieux, soins...) • Créer des lieux et des temps d'échanges entre les structures (réseau FJT) • Anticiper l'ouverture de nouvelles structures |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • DJS, QJ, Fabrique de la solidarité, DLH, URHAJ |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes hébergés par les FJT • Jeunes hébergés par les structures d'hébergements temporaires |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Durée du PST 2023/2027 |
| MOYENS MOBILISÉS | <ul style="list-style-type: none"> • FJT, jeunes hébergés, réseau FJT (URHAJ), Cadres du SSP, Bureau du relogement et de l'intermédiation locative chargé du peuplement des FJT, Samu social, Action logement |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Budget convivialité : 200 € |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes suivis • Nombre d'acteurs mobilisés • Actions mises en œuvre : réunions, formations, parcours, |
| COMMENTAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Bien identifier le nombre de jeunes accueillis, leurs profils, les difficultés rencontrées • Bien identifier les projets (nouveau FJT dans le Marais) |
| PÉRIODE | <ul style="list-style-type: none"> > Démarrage à la rentrée (septembre 2023) |

FC1 FICHE ACTION

AXE 3 : PARENTALITÉ

ENJEU 1

LES FAMILLES DE PARIS CENTRE S'APPROPRIENT LES SUJETS D'E-PARENTALITÉ

NOM DE L'ACTION

Accompagner les familles dans la prise en main et l'appréhension plurielle de l'e-parentalité.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Capitaliser les ressources autour de l'enjeu numérique e-parentalité en articulation avec les différentes stratégies existantes et à venir dans le cadre du PEDT, du contrat jeunesse, de la stratégie parisienne d'Inclusion Numérique et de la stratégie numérique de la CAF, afin de conforter le maillage territorial
- Favoriser l'accès des familles au numérique (formation, accompagnement, matériel)
- Soutenir l'e-parentalité dans l'utilisation des écrans
- Encourager la scolarité numérique des enfants et des jeunes

PILOTE (S)

DFPE (référente famille), DSOL (cellule ingénierie sociale), CAF (CCD et TS),

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Centres sociaux, association Reconnect

DESCRIPTION

- Compléter le guide des ressources numériques avec un focus parentalité
- En lien avec l'action A2 de l'axe lien social : contribuer à l'organisation de parcours « découverte » des lieux ressources numériques pour les familles
- Développer la présence en ligne d'un promeneur du net parentalité (e-parentalité et numérique) pour les parents : expérimentation en cours menée par la CAF
- Déployer des actions de sensibilisation aux bons usages des outils numériques, au regard des différentes problématiques repérées (mauvais usages : abus d'écran, réseaux sociaux, présence sur internet, complémentaires à celles du PEDT)
- Evaluer les besoins en matière de soutien à la scolarité numérique (applicatifs en lien avec le suivi de la scolarité des jeunes...)

| | |
|---|--|
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • DJS (Direction Jeunesse et Sports) en lien avec les représentants de l'Éducation Nationale (collège et lycée) • Centres Paris Anim' • Mairie de Paris Centre et CASPE en lien avec les associations de parents d'élèves et parents élus petite enfance • DASCO (péri et extrascolaire) • DAC (Bibliothèques...) • Pôle citoyenneté de Paris Centre en lien avec les associations • Politique parentalité CAF • Réseau institutionnel (PMI, Ecoles, SSP...) • Réseau associatif (KOCOYA et autres associations de l'appel à projets DFPE- CAF...) |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Les familles de Paris Centre |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Durée du PST (5 ans) 2023-2027 |
| MOYENS MOBILISÉS | <p>En termes de logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de réunion • Support de communication/ Ordinateurs portables • Questionnaire de satisfaction <p>En termes de moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CS CERISE et CS La Clairière sur le soutien à la scolarité numérique • Chargée de mission de la DSOL pour l'intégration d'un focus parentalité au sein du guide des ressources numériques • Référente famille (DFPE) • CAF (CCD et TS) • Focus group auprès des partenaires et des familles (10 - 12 participants) |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion papier (flyers) et dématérialisée • Intervenants extérieurs : 400 € annuel • Budget convivialité : 150 € annuel |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires mobilisés et présents • Nombre de familles usagères de l'offre de service du territoire • Nombre de tables rondes/débats organisés autour de la thématique • Taux de satisfaction des familles |
| COMMENTAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Faire du lien avec le PEDT actions n° 10 « Savoir utiliser l'outil numérique » et n°18 : « Assurer des actions de prévention sur l'utilisation des écrans » • Faire du lien avec le réseau inclusion numérique animé par la cellule ingénierie sociale de la DSOL |
| PÉRIODE | <p>> Démarrage au 2^e semestre 2023</p> |

FC2 FICHE ACTION

AXE 3 : PARENTALITÉ

ENJEU 2

LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES DE PARIS CENTRE SONT INFORMÉS DES ACTIONS ET RESSOURCES DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE PARENTALITÉ

NOM DE L'ACTION

Pérenniser le réseau « Parentalité ».

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de la parentalité de Paris Centre
- Mieux connaître les missions de chaque partenaire dans ce domaine
- Renforcer le partenariat en partageant les ressources parentalité
- Associer des familles au repérage des ressources parentalité du territoire

PILOTE (S)

DFPE (référente famille), DSOL (CST) et CAF (CCD)

| | |
|---|--|
| DESCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Reprise des réunions du réseau parentalité : thématiques trimestrielles avec l'ensemble des acteurs œuvrant et mobilisés dans le cadre du soutien à la parentalité. • Ces temps de réseau donneront lieu à la mise en place d'actions à destination des familles, dans une démarche « d'aller vers » et faire connaître les ressources existantes lors de temps partenariaux, en lien avec la fiche action A1 |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Mairie de Paris Centre • Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) • Direction des Affaires Scolaires (DASCO) • Direction des Affaires Culturelles (DAC) (bibliothèques...) • Réseau institutionnel (PMI, Ecoles, SSP...) • Réseau associatif (centre sociaux, centres Paris Anim'...) • Représentants de l'Education Nationale |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la famille, bénévoles et indirectement les habitants via les actions du réseau • Le public visé : Périnatalité jusqu'à la fin de la scolarité |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Paris Centre. Les réunions se tiendront dans une structure de Paris Centre, à chaque fois différente, afin de faire découvrir à tous les ressources du territoire |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Durée du PST (5 ans) 2023 -2027 |
| MOYENS MOBILISÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des dispositifs de soutien à la parentalité dont notamment le REAAP pour soutenir des initiatives repérées au sein du réseau • Interventions d'acteurs repérés par le réseau |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Budget convivialité : 150€ annuel • Communication : flyers / reprographie : 500€ annuel |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres organisées / de participants / d'actions réalisées • Nombre de projets déposés dans le cadre du REAAP • Mesurer la satisfaction des participants du réseau et des familles lors d'évènements |
| PÉRIODE | <p>> Démarrage au 1^{er} semestre 2023</p> |

FC3 FICHE ACTION

AXE 3 : PARENTALITÉ

ENJEU 3

LES FAMILLES HÉBERGÉES AU SEIN DES CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU) ET DES RÉSIDENCES SOCIALES SONT AUTONOMES ET CONNAISSENT LES RESSOURCES SUSCEPTIBLES DE LES SOUTENIR DANS LEURS COMPÉTENCES PARENTALES

NOM DE L'ACTION

Développer des actions « Hors les murs » au sein des CHU et résidences sociales et permettre à ce public d'accéder aux structures de droit commun.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Réaliser un état des lieux précis des besoins des familles des centres d'hébergement avec les professionnels et les familles
- Renforcer et encourager le développement d'actions collectives de soutien à la fonction parentale pour les publics des centres d'hébergement
- Poursuivre et élargir la mise en réseau des CHU, pour faciliter l'interconnaissance et donner plus de visibilité
- Développer le partenariat avec les professionnels des centres d'hébergement et les lieux ressources du territoire pour :
 - Mettre en œuvre des actions d'aller vers permettant aux familles hébergées de s'ouvrir vers l'extérieur
 - Faciliter l'accès au droit commun à ce public, de manière pérenne

PILOTE (S)

DFPE (Référénte famille), Direction de la Santé Publique (PMI), CAF (CCD)

PARTENAIRE ASSOCIÉ :

FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)

| | |
|---|---|
| DESCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Des besoins sont repérés par les professionnels autour d'actions sur l'alimentation, l'hygiène et les besoins de l'enfant, mais aussi sur la question du répit familial, et de soutien à la parentalité en général • Mise en place d'actions et d'informations collectives, à partir des demandes des familles et des besoins recensés par les professionnels |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> • Centres sociaux de Paris Centre, Centres Paris Anim', professionnels de la petite enfance, LAEP (Lieux d'Accueil Enfants/Parents), travailleurs sociaux CAF, SSP, DSOL et autres... |
| PUBLIC BÉNÉFICIAIRE | <ul style="list-style-type: none"> • Familles hébergées au sein des CHU et résidences sociales de Paris Centre |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> • Centres d'hébergement de Paris Centre |
| DURÉE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Durée du PST (5 ans) 2023-2027 |
| MOYENS MOBILISÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Salles de réunion • Mise en place de réunions de travail avec les équipes de professionnels des CHU • Mobilisation des professionnels/ ressources pour assurer l'animation de l'action • Réalisation de deux questionnaires, l'un pour recenser les besoins et l'autre pour évaluer la réponse apportée aux besoins du public cible • Mobilisation du dispositif REAAP et des dispositifs ville |
| COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> • Budget communication (flyers...): 100 € annuel • Budget convivialité : 100 € annuel |
| RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de CHU mobilisés / de partenaires mobilisés et présents / de participants aux actions au sein des CHU • Nombre d'informations et d'actions collectives développées • Nombre de familles usagères de l'offre de service du territoire • Indicateurs de satisfaction des participants en lien avec le questionnaire |
| PÉRIODE | <p>> Démarrage au 1^{er} semestre 2023</p> |

ANNEXE 2

LA POPULATION DE PARIS CENTRE ET DE PARIS

| | PARIS CENTRE | | PARIS | |
|------------------------------|--------------|-----|-----------|-----|
| | Effectif | % | Effectif | % |
| Ménages | 56 787 | 100 | 1 140 438 | 100 |
| Dont personnes seules | 31 912 | 56 | 589 369 | 52 |
| Dont couples sans enfants | 11 270 | 20 | 221 024 | 19 |
| Dont couples avec enfants | 7 402 | 13 | 197 288 | 17 |
| Dont familles monoparentales | 3 888 | 6 | 95 259 | 8 |
| Dont autres | 2 617 | 5 | 43 498 | 4 |
| Familles avec enfants | 10 239 | 100 | 251 821 | 100 |
| Dont 1 enfant | 5 258 | 51 | 119 888 | 48 |
| Dont 2 enfants | 3 616 | 35 | 89 653 | 36 |
| Dont 3 enfants | 1 363 | 13 | 42 280 | 17 |

Source Caf, avril 2022

ANNEXE 3

DES DONNÉES DE DIAGNOSTIC LIÉES AUX PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES DE PARIS CENTRE

Quelques caractéristiques dominantes profil population

| | PARIS CENTRE | PARIS |
|---|--------------|--------|
| Part des naissances de l'arrondissement sur le total parisien des naissances (Insee 2019) | 2,5 % | 5,5 % |
| Couples avec enfants (Insee 2018) | 13,2 % | 17 % |
| Familles nombreuses (3 enfants et plus) (Insee 2018) | 13 % | 17 % |
| Familles monoparentales (Insee 2018) | 6 % | 8 % |
| Enfants de moins de 3 ans (Insee 2017) | 2,4 % | 3 % |
| Enfants de 3 à 10 ans (Insee 2017) | 6,1 % | 7,3 % |
| Le Part des 11 – 24 ans (Insee 2017) | 15,2 % | 16,8 % |
| Part des NEET 16-25 sur l'arrondissement (Insee 2017) | 1 % | 1,3 % |
| Part des résidences occupées par des propriétaires (Insee 2018) | 33,5 % | 33 % |
| Part des résidences occupées par des locataires du parc privé (Insee 2018) | 51,7 % | 44 % |

Source Caf, avril 2022

ANNEXE 4

LA POPULATION ALLOCATAIRE DE PARIS CENTRE ET DE PARIS (DONNÉES CAF AVRIL 2022)

| | PARIS CENTRE | PARIS |
|---|---------------|------------------|
| Population Insee | 99 369 | 2 187 526 |
| Allocataires | 18 822 | 455 688 |
| Population couverte par les prestations | 35 131 | 91 614 |
| Part de la population couverte par la Caf (en %) | 35 | 42 |
| Structure par âge (en %) | | |
| - Dont moins de 25 ans | 29 | 24 |
| - De 26 à 35 ans | 20 | 21 |
| - De 36 à 45 ans | 19 | 21 |
| - De 46 à 60 ans | 22 | 23 |
| - De 61 à 75 ans | 6 | 8 |
| - De plus de 75 ans | 2 | 3 |
| Structure familiale (en %) | | |
| - Allocataires isolés sans enfant | 65 | 61 |
| - Isolés avec enfant(s) | 9 | 11 |
| - Couples sans enfants | 4 | 4 |
| - Couples avec enfants | 21 | 24 |
| Familles allocataires | 5 704 | 159 643 |
| Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) | | |
| - 1 enfant | 27 | 30 |
| - 2 enfants | 53 | 48 |
| - 3 enfants | 18 | 22 |
| Nombre d'enfants à charge | 11 512 | 330 690 |
| Selon l'âge (en %) | | |
| - Dont 0 à 2 ans | 14 | 13 |
| - De 3 à 5 ans | 15 | 14 |
| - De 6 ans et plus | 71 | 73 |
| Bénéficiaires d'une aide au logement | 10 469 | 246 602 |
| Par statut d'occupation et nature du parc (en %) | | |
| - Location parc social | 7 | 18 |
| - Location parc privé | 52 | 44 |
| - Propriétaires | 34 | 33 |
| - Occupation gratuite | 7 | 5 |
| Bénéficiaires minima sociaux | 27 417 | 727 676 |
| Part des allocataires percevant le Revenu de Solidarité active (Rsa) par rapport aux allocataires percevant une aide de solidarité (en %) | 38 | 16 |
| Part des allocataires percevant l'Allocation Adultes Handicapés AAH par rapport aux allocataires percevant une aide de solidarité (en %) | 14 | 7 |

RESSOURCES

DES DONNÉES DE DIAGNOSTIC LIÉES AUX PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES DE PARIS CENTRE

- « Contrat jeunesse d'arrondissement », DJS, 2022
- « Diagnostic social de territoire – Paris Centre », DASES/ DST Nord, novembre 2021
- « Diagnostic territorial du Centre de Paris », Caf de Paris, Avril 2022
- « Dossier complet département de Paris », « Dossier complet commune de Paris 1^{er} arrondissement », « Dossier complet commune de Paris 2^e arrondissement », « Dossier complet commune de Paris 3^e arrondissement », « Dossier complet commune de Paris 4^e arrondissement », Insee 2019
- « Les chiffres du logement social en 2020 », APUR février 2022
- Portail intra-académique de Paris, Académie de Paris
- « Portrait social d'arrondissement – Le centre de Paris : 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e », Observatoire social- DASES, juillet 2013
- « Portrait social du 1^{er} arrondissement », « Portrait social du 2^e arrondissement », « Portrait social du 3^e arrondissement », « Portrait social du 4^e arrondissement », Observatoire social- DASES, 2017
- « Portait de territoire », Caf de Paris, Recensement 2018
- « Projet éducatif de territoire », Ville de Paris, 2021-2026

PARTENAIRES

Les partenaires cités ci-après ont participé à l'élaboration du PST Paris Centre :

- Association Générale des Étudiant.e.s de Paris (AGEP)
- Foyer jeunes travailleurs de l'association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT)
- CHU AMLI Rue Saint-Denis
- Association franco-chinoise Pierre Ducerf
- Association générale des étudiants de Paris
- Maison des initiatives étudiantes (DAE)
- Caf de Paris
- CASP Prévention sociale
- Centre de Ressources de la Famille – Les Pâtes au Beurre Paris
- Centre LGBTQI+ de Paris IDF
- Centre social La Clairière CASP
- Centre social CERISE
- Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance Paris Centre
- Foyer jeunes travailleurs La Vigie
- Foyer jeunes travailleurs CLLAJ de Paris
- Foyer jeunes travailleurs CERISE
- Centre Paris Anim' Simon le Franc
- Crèche Moussy (DFPE)
- Direction de la Santé Publique (DSP)
- Direction Jeunesse et Sports
- Direction des Solidarités (DSOL)
- ELOGIE SIEMP
- EMMAUS CONNECT
- Espace parisien d'Insertion Château Landon (DSOL)
- Espace parisien des Solidarités du Centre et ENAD (DSOL)
- Fabrique de la Solidarité (DSOL)
- Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF
- Immobilière 3 F
- Kocoya ThinkLab
- La Gaité Lyrique
- La bulle d'air (LAEP / Multi accueil du CASP)
- Le Quatrième café
- MAIF Social Club
- Mairie de Paris Centre
- Maison des Aînés et des Aidants Centre
- Maison des Fées Centre Basiliade
- Maison du Geste et de l'Image
- Mission locale de Paris
- Médiathèque musicale de Paris
- Paris Habitat
- Régie de quartier Paris Centre
- Résidence Autonomie Ave Maria (DSOL)
- Centre d'initiatives pour l'emploi des jeunes de la sauvegarde de l'Adolescence
- Service d'Orientation spécialisé – Groupe SOS
- Service social scolaire (DSOL)
- Service social en faveur des élèves (Education Nationale)
- SIAO 75 - Samu Social de Paris

NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

NOTES

Series of horizontal dotted lines for taking notes.




PARIS

